



INFORMATION DES ACQUEREURS ET DES LOCATAIRES
DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES MAJEURS
COMMUNE DE VEUREY-VOROIZE
ZONAGE REGLEMENTAIRE DU PPR INONDATION ISERE AVAL

Avertissement : seuls les plans de zonage papier
des documents approuvés ont une valeur réglementaire

Légende :

<p>Niveau de contraintes *</p> <ul style="list-style-type: none"> R Zones d'interdiction B Zones de contraintes particulières B Zones de contraintes faibles B Zones Bi3 : périmètre de crue historique B Zones Bir 	<p>Nature du risque **</p> <p>I, I1, I2, I3 Crues de l'Isère</p>
<p>Localisation du risque ***</p> <p>a : espaces agricoles</p> <p>u : zones urbaines ou d'activités potentielles</p> <p>n : espaces naturels</p>	<p> Brèches</p>

Limite de la crue de 1948
 Limite du PSS de 1859
 Limites communales

Occupation des sols par photogrammétrie (AD Isère Drac Romanche - 1999 à 2001)

Réalisation : DDE 38/SPR - NOVEMBRE 2007
Edition : DDE 38/SPR - NOVEMBRE 2007

ECHELLE : 1/25 000